



# So Dog So Cat

Prestataire de services animaliers professionnel certifié

Tel: 07.69.42.26.18 Mail: [sodogsocat@outlook.fr](mailto:sodogsocat@outlook.fr)

## CHARTRE SO DOG SO CAT

*Ce service n'est pas déductible des impôts et n'entre pas dans le champ des services à la personne. Les factures remises n'ont pas vocation à être utilisées en cas de contrôle. So Dog So Cat se dégage de toute responsabilité en cas de fraude avérée.*

So Dog So Cat intervient en qualité de prestataire de services auprès des animaux domestiques et déclare détenir tous les agréments obligatoires pour exercer à titre professionnel auprès de ces animaux.

- attestations de connaissances n°2017/9788-431d et n°2017/a9a3-7d20
- Certificats de capacité relatif aux activités liées aux animaux de compagnie: activité déclarée auprès de la DDPP de la Gironde sous le n°2017-8244
- Premiers Secours Animalier Niveau 1 n°PSCF1/2017-1090 et n°PSCF1/2017-1091
- Premiers Secours Animalier Niveau 2 n°PSCF2/2018-0035 et n°PSCF2/2018-0036

### **Au niveau légal, So Dog So Cat s'engage à:**

- respecter les lois et réglementations envers l'animal pour son bien-être
- se conformer aux législations réglementant l'exercice de la profession et la protection des animaux domestiques
- ne pratiquer aucun acte vétérinaire
- ne prendre en charge que les animaux identifiés
- être couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle

### **Pour la sécurité de votre domicile, So Dog So Cat s'engage à:**

- être les seules utilisatrices des clés que vous nous aurez confiées
- ne jamais se faire accompagner d'une tierce personne sans votre autorisation
- garder confidentielles toutes les informations concernant votre logement ou vous-même
- ne jamais aller dans les pièces ou utiliser des objets ou équipements qui ne sont pas en rapport avec notre activité
- refermer à l'identique les portes, alarme, portail et fenêtres en quittant votre domicile
- vous signaler toute anomalie constatée dans votre logement



# So Dog So Cat

Prestataire de services animaliers professionnel certifié

Tel: 07.69.42.26.18 Mail: [sodogsocat@outlook.fr](mailto:sodogsocat@outlook.fr)

## CHARTRE SO DOG SO CAT

### **Pour la relation de confiance que nous souhaitons avec chacun de nos clients, So Dog So Cat s'engage à:**

- mettre toute notre expérience et nos connaissances au service du bien-être de votre animal
- être à l'écoute de vos besoins pour vous proposer des services correspondants au mieux à vos attentes
- effectuer une pré-visite à votre domicile afin de faire connaissance avec vous et votre animal. A cette occasion, nous signerons un contrat de garde et vous nous confierez vos clés
- pour chaque prestation, vous devrez accepter les conditions réglementaires et signer un contrat (contenant la fiche client, le service demandé, le tarif et l'acompte versé) ainsi que les conditions générales de vente
- remplir à chaque passage une fiche avec l'heure d'arrivée, l'heure de départ et les observations du déroulement de la prestation
- respecter les prestations définies lors de la pré-visite ainsi que, dans la mesure du possible, les horaires prévus
- accepter les annulations jusqu'à 15 jours avant le début de la prestation, en deçà votre acompte sera encaissé. Si l'annulation intervient moins d'une semaine avant le début de la prestation, votre acompte sera encaissé et la totalité du soldé demandé (sauf cas exceptionnels: hospitalisation, maladie, décès..)
- ne jamais annuler une garde réservée (contrat signé et acompte versé) sauf en cas d'extrême urgence: catastrophe naturelle, manifestation, maladie, risques pour notre sécurité..)
- en cas de maladie ou blessure apparues au cours de la prestation, So Dog So Cat s'engage à en avvertir au plus vite le propriétaire et à présenter l'animal chez un vétérinaire si nécessaire (le vétérinaire référent sera toujours privilégié quand cela est possible)

### **En contrepartie, le client et propriétaire de l'animal confié à So Dog So Cat s'engage à:**

- fournir la nourriture et la litière de son animal en quantité suffisante. En cas de besoin, So Dog So Cat se chargera de faire les achats nécessaires au bon déroulement de la prestation, les frais engendrés restant à la charge du propriétaire
- remettre une ordonnance vétérinaire récente pour tout traitement devant être donné à son animal
- fournir un collier ou un harnais en bon état et de taille adaptée à son chien pour les prestations de balade
- faire vacciner son animal pour les prestations de balade sociabilisation afin d'éviter des transmissions de maladie
- avvertir So Dog So Cat de tous les problèmes de santé de son animal
- en cas d'urgence, le propriétaire autorise So Dog So Cat à emmener son animal, le plus rapidement possible, chez un vétérinaire. Le propriétaire sera prévenu dès que son animal aura été pris en charge médicalement. Si le propriétaire reste injoignable et que la situation nécessite une prise en charge rapide, le propriétaire autorise So Dog So Cat et le vétérinaire à prendre toutes les décisions nécessaires pour mettre en place les soins d'urgence
- rembourser à So Dog So Cat les frais vétérinaire engagés, dans les meilleurs délais, sur présentation des justificatifs
- régler le solde dû à So Dog So Cat dans un délai d'une semaine maximum à compter du dernier jour de garde



# So Dog So Cat

Prestataire de services animaliers professionnel certifié

Tel: 07.69.42.26.18 Mail: [sodogsocat@outlook.fr](mailto:sodogsocat@outlook.fr)

## CHARTRE SO DOG SO CAT

### Visites à domicile et dog-sitting

Un premier rendez-vous, appelé la pré-visite, est établi avant toute nouvelle prestation afin de créer un premier contact et un lien de confiance avec vous et votre animal.

Lors de cette rencontre, So Dog So Cat prendra connaissance de vos consignes et des habitudes de votre animal, nous signerons un contrat de garde et vous nous réglerez les 50% d'acompte validant la réservation de nos services.

Vous nous confierez vos doubles de clés à ce moment-là et nous vous les restituerons à la fin de la prestation selon les modalités convenues au préalable. A noter que si vous choisissez la remise en main propre, un supplément de 5€ vous sera demandé pour les frais de déplacement.

L'alimentation, la litière, les médicaments sont toujours pris en charge par le propriétaire.

So Dog So Cat se déplace à votre domicile, une ou plusieurs fois par jour, afin de sortir votre animal, le nourrir, le soigner, lui tenir compagnie et veiller à son bien-être et à sa sécurité. En restant dans son environnement habituel, votre animal ne subira aucun stress dû au changement.

### Promenades

Un premier rendez-vous, appelé la pré-visite, est établi avant toute nouvelle prestation afin de créer un premier contact et un lien de confiance avec vous et votre animal.

Lors de cette rencontre, So Dog So Cat prendra connaissance de vos consignes et des habitudes de votre animal, nous signerons un contrat de garde et vous nous réglerez les 50% d'acompte validant la réservation de nos services.

Vous nous confierez vos doubles de clés à ce moment-là et nous vous les restituerons à la fin de la prestation selon les modalités convenues au préalable. A noter que si vous choisissez la remise en main propre, un supplément de 5€ vous sera demandé pour les frais de déplacement.

Nous venons à votre domicile pour prendre votre chien en charge et vous le restituer.

Son collier, sa laisse et sa muselière si besoin, seront mis à disposition de So Dog So Cat.

Chaque promenade sera effectuée en laisse ou en longe. So Dog So Cat possède de grandes longues permettant aux chiens une liberté de mouvement pour se détendre, courir et jouer.

Les chiens devront être identifiés et vaccinés, So Dog So Cat se réserve le droit de refuser la prestation si ces dispositions ne sont pas respectées.

So Dog So Cat s'engage à respecter le rythme de votre animal, à ramasser ses déjections, à lui fournir à boire aussi souvent que nécessaire et à respecter vos consignes.



# *So Dog So Cat*

Prestataire de services animaliers professionnel certifié

Tel: 07.69.42.26.18 Mail: [sodogsocat@outlook.fr](mailto:sodogsocat@outlook.fr)

## CHARTRE SO DOG SO CAT

### **Taxi animalier**

So Dog So Cat s'engage à transporter l'animal dans les règles de sécurité et d'hygiène les plus strictes d'un endroit à un autre, selon les indications de son propriétaire.

Pour les rendez-vous chez le vétérinaire, au salon de toilettage ou autres, la première demi-heure d'attente est gratuite. Chaque quart d'heure supplémentaire sera facturé.

Nous n'effectuons aucun transport sur des distances supérieures à 65 kms.

Un devis sera établi en fonction de la distance parcourue, calculée sur Mappy gps.

Les papiers de votre animal devront être confiés à So Dog So Cat pour toute la durée du trajet.